



**EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FILLOLS**

Séance du mercredi 04 août 2021

L'an deux mille vingt et un et le quatre août à 17h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Claude ESCAPE, Maire.

Présents : M. ESCAPE/ Mme BARBIER/ M. MONTAGNE/ Mme SALIES/ M. CASTAGNE/
Mme ROGER/ M. BOURREC

Absents : SALIES Valérie

Procurations : CALICIURI Gina à Anne-Françoise ROGER, HORS Aurélie à ESCAPE Claude

Madame Aline BARBIER a été élue secrétaire de séance.

Objet : Projet de lotissement Camps de Cirers

Monsieur le Maire fait un rappel sur l'historique du projet de création d'un lotissement au Camps de cirers depuis l'acquisition du terrain aux consorts CAPDET jusqu'à la situation actuelle.

Il précise que pour affiner sa proposition, le lotisseur en charge du projet a besoin de précisions concernant :

- Le positionnement des containers d'ordures ménagères
- La solution technique retenue pour l'éclairage public
- Un sens unique ou pas pour la voirie
- Le positionnement des boîtes à lettres
- Le nombre de lots à remettre à la commune

Monsieur le Maire précise qu'à ce stade, aucun engagement ferme n'a été signé avec le lotisseur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

1°- DE RETENIR les options suivantes pour le futur lotissement Camps de Cirers :

- Pas de containers sur le lotissement, un container à ordures ménagères sera ajouté au Col de Millères (point déjà existant)
- Eclairage public relié au réseau communal
- Voirie en sens unique mais avec une largeur de 5.00 m
- Boîtes à lettres individuelles sur chaque lot
- 5 lots pour la partie communale

2°- D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme en mairie,

Le Maire,
Claude ESCAPE

